

Chapitre deuxième

2. Le profil démographique et socioéconomique

2.1 Les données démographiques

2.1.1 L'évolution de la population

Depuis les années 80, certaines municipalités rurales connaissent une diminution du nombre d'habitants en raison d'un exode important de leur population vers les grands centres urbains. La MRC de L'Islet n'échappe pas à cette tendance, passant de 19 938 habitants en 1991 à 18 902 en 2006, soit une diminution de 5,2 % de sa population en 15 ans. Comparativement, la région Chaudière-Appalaches a connu une hausse de 8,6 % pour l'ensemble de sa population.

Plus précisément, entre 1991 et 2006, la diminution de la population a été davantage marquée dans les localités du plateau appalachien comme Sainte-Félicité (-19,8 %), Saint-Adalbert (-19,6 %), Tourville (-12,5 %), et dans une localité du littoral, soit Sainte-Louise (-15,8 %). Malgré une baisse de population dans la majorité des municipalités, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Marcel connaissent une certaine stabilisation de leur population tandis que Saint-Aubert enregistre une croissance de 15 %.

La MRC de L'Islet connaît une augmentation du nombre de ménages de 12,1 % entre 1991 et 2006 (voir Chapitre 6, tableau 6-1). Cette situation s'explique par la baisse de la taille des ménages, résultant en grande partie du vieillissement de la population. Ce phénomène se traduit par un plus grand

nombre de personnes âgées de plus de 55 ans (en couple ou vivant seule).

L'augmentation du nombre de ménages est davantage marquée dans les municipalités de la plaine du littoral et du piedmont, telles que Saint-Aubert (39,8 %), Saint-Cyrille-de-Lessard (16,4 %), Saint-Jean-Port-Joli (14,4 %), Saint-Damase-de-L'Islet (13,3 %) et Saint-Roch-des-Aulnaies (12,3 %). Pour leur part, les municipalités du plateau appalachien ont connu une augmentation plus faible du nombre de ménages variant de 3,4 % à 9,7 %. Sur l'ensemble du territoire, une seule municipalité a enregistré une baisse du nombre de ménages, soit Saint-Adalbert (-4,1 %).

MUNICIPALITÉ	POPULATION				VAR. 1991-2006	
	1991	1996	2001	2006	NB	%
Plaine du littoral						
L'Islet	3 941	3 878	3 866	3 840	-101	-2,6
Saint-Jean-Port-Joli	3 369	3 402	3 372	3 363	-6	-0,2
Sainte-Louise	836	823	739	704	-132	-15,8
Saint-Roch-des-Aulnaies	1 059	1 008	1 003	939	-120	-11,3
Sous-total	9 205	9 111	8 980	8 846	-359	-3,9
Piedmont						
Saint-Aubert	1 275	1 343	1 365	1 468	193	15,1
Saint-Cyrille-de-Lessard	828	830	792	778	-50	-6,0
Saint-Damase-de-L'Islet	643	630	627	593	-50	-7,8
Sous-total	2 746	2 803	2 784	2 839	93	3,4
Plateau appalachien						
Saint-Adalbert	741	708	691	596	-145	-19,6
Sainte-Félicité	526	472	452	422	-104	-19,8
Saint-Marcel	513	548	531	527	14	2,7
Saint-Omer	370	363	379	343	-27	-7,3
Saint-Pamphile	2 951	2 990	2 847	2 704	-247	-8,4
Sainte-Perpétue	2 052	2 028	1 990	1 895	-157	-7,7
Tourville	834	800	714	730	-104	-12,5
Sous-total	7 987	7 909	7 604	7 217	-770	-9,6
Total	19 938	19 823	19 368	18 902	-1 036	-5,2
Chaudière-Appalaches	367 953	380 496	383 376	399 563	31 610	8,6

Source : Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996, 2001 et 2006.

2.1.2 La structure des âges de la population

L'évolution des groupes d'âge, de 1991 à 2006, nous indique un vieillissement de la population dans la MRC de L'Islet. Ce phénomène n'est toutefois pas spécifique à la MRC, puisqu'il s'étend aussi à l'échelle du Québec.

Plus spécifiquement, en 15 ans, la population des 0-14 ans a diminué de 32,8 % et le groupe des 15-24 ans de 13,7 %. Pour sa part, le groupe des 25-44 ans a diminué de 28,5 %. Par contre, dans la même période,

le groupe des 45-64 ans a augmenté de 43,9 % et les 65 ans et plus de 19,2 %.

GROUPE D'ÂGE	ANNÉE				VARIATION 1986-2001
	1991	1996	2001	2006	
0-14 ans	4 135	3 805	3 245	2 780	-32,8%
15-24 ans	2 550	2 465	2 425	2 200	-13,7%
25-44 ans	6 105	5 890	5 220	4 365	-28,5%
45-64 ans	4 230	4 555	5 225	6 085	43,9%
65 et plus	2 915	3 120	3 260	3 475	19,2%

Sources : Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996, 2001 et 2006
Compilation CRCD de Chaudière-Appalaches et MRC de L'Islet.

La décroissance du groupe des 15-24 ans est attribuable, en grande partie, à

l'absence d'institutions d'enseignement de niveaux collégial et universitaire dans la MRC. Ainsi, les jeunes doivent quitter la région pour poursuivre leurs études et souvent, ils ne reviennent pas dans leur milieu d'origine. De plus, la population âgée entre 25 et 44 ans enregistre un déclin important. Cette baisse de la population en âge de travailler soulève des inquiétudes. La région connaîtra-t-elle une pénurie d'employés et de main-d'œuvre qualifiés?

Pour sa part, le **vieillessement de la population** soulève de nouvelles problématiques. La demande pour de l'hébergement adapté aux personnes en perte d'autonomie sera en croissance, de même que les soins médicaux et sociaux. La région pourra-t-elle combler les nouveaux besoins en logements? Les CLSC de la MRC de L'Islet pourront-ils répondre à la demande en soins de santé, particulièrement le CLSC de Saint-Pamphile qui connaît une pénurie de personnel?

2.2 Les données socioéconomiques

2.2.1 La scolarité

L'étude des données sur le niveau de scolarité révèle que la population de la MRC de L'Islet est en moyenne moins scolarisée que dans l'ensemble du Québec. En effet, 40 % de la population de 15 ans et plus possède moins d'une 9^e année, alors qu'au niveau provincial, ce chiffre s'abaisse à 25 %. À l'opposé, les personnes détenant un grade universitaire représentent 8,2 % de la population, comparativement à 21,4 % pour la province. Cette différence, au niveau de la scolarité, est en partie attribuable à l'absence d'institutions d'enseignement de niveaux collégial et universitaire et à la pré-

sence d'une population plus âgée dans la MRC que dans l'ensemble du Québec. De plus, la base de notre économie est orientée vers l'exploitation et la transformation des ressources et ces secteurs emploient généralement des travailleurs non spécialisés.

Tableau 2-3 : Population selon le niveau de scolarité

INDICATEUR	MRC DE L'ISLET				QUÉBEC
	1991	1996	2001	2006	2006
Moins d'une 9 ^e année	35,3%	32,8%	41,6 %	40,0%	25,0%
9 ^e -13 ^e années	34,0%	36,8%	25,5%	19,8%	22,3%
École de métiers et études postsecondaires	26,7%	25,8%	28,1%	32,0%	31,3%
Diplôme universitaire	4,0%	4,6%	4,8%	8,2%	21,4%

Source : Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996, 2001 et 2006.

2-3

2.2.2 La population active

Le taux de chômage, dans la MRC de L'Islet, a fluctué en 15 ans, passant de 10,4 % en 1991 à 7,3 % en 2006. Durant la même période, la région Chaudière-Appalaches voyait son taux de chômage fluctuer à un taux inférieur à celui de la MRC, passant de 9,3 % en 1991 à 7,0 % en 2006.

Quant au taux d'activité, il nous informe sur la population de 15 ans et plus qui occupe un emploi ou qui est au chômage. Ainsi, le tableau 2-4 indique que le taux d'activité dans la MRC a constamment progressé, passant de 56,6 % en 1991 à 59,2 % en 2006, soit une augmentation de 2,6 %. Comparativement, la région Chaudière-Appalaches augmentait son taux d'activité de 1,5 % en 15 ans.

Le rapport emploi/population révèle la proportion de personnes ayant un emploi parmi l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Ainsi, le tableau 2-4 montre que le

rapport emploi/population a augmenté, passant de 50,7 % en 1991 pour atteindre 54,9 % en 2006. Cependant, le rapport emploi/population est toujours demeuré inférieur à celui de la région.

EMPLOI/POPULATION	1991	1996	2001	2006
MRC de L'Islet				
Taux d'activité	56,6%	57,2%	59,6%	59,2%
Taux de chômage	10,4%	13,9%	8,8%	7,3%
Rapport emploi/population	50,7%	49,2%	54,3%	54,9%
Région Chaudière-Appalaches				
Taux d'activité	64,4%	62,9%	65,9%	65,9%
Taux de chômage	9,3%	9,5%	6,1%	7,0%
Rapport emploi/population	58,4%	56,9%	61,9%	61,3%

Sources : Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996, 2001 et 2006. Institut de la statistique du Québec.

Ce portrait démontre bien qu'il existe des différences entre la région Chaudière-Appalaches et la MRC de L'Islet, mais il y a également des disparités économiques entre les municipalités. En effet, le tableau 2-5 indique un faible taux de chômage (moins de 8 %) dans les 3 pôles d'emplois et de services d'importance de la MRC que sont L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile ainsi que dans les localités situées à proximité de ces pôles soit Saint-Aubert, Saint-Cyrille-de-Lessard, Sainte-Louise et Sainte-Perpétue. Par contre, le taux de chômage est plus critique dans les municipalités du Sud, telles que Saint-Marcel (10,3 %), Saint-Adalbert (10,5 %), Tourville (13,3%) et Saint-Omer (20,8 %). En ce qui concerne Saint-Roch-des-Aulnaies, le taux de chômage élevé (12,8 %) s'explique en partie par une population travaillant davantage dans des emplois saisonniers.

MUNICIPALITÉ	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX DE CHÔMAGE	RAPPORT EMPLOI/POP.
Plaine du littoral			
L'Islet	62,8%	6,1%	58,7%
Saint-Jean-Port-Joli	59,3%	6,0%	55,4%
Sainte-Louise	64,5%	7,7%	59,5%
Saint-Roch-des-Aulnaies	55,1%	12,8%	48,7%
Piedmont			
Saint-Aubert	61,7%	3,3%	59,7%
Saint-Cyrille-de-Lessard	57,7%	3,8%	55,5%
Saint-Damase-de-L'Islet	66,0%	8,6%	60,4%
Plateau appalachien			
Saint-Adalbert	53,8%	10,5%	47,2%
Sainte-Félicité	47,9%	5,7%	45,2%
Saint-Marcel	48,1%	10,3%	43,2%
Saint-Omer	38,7%	20,8%	30,6%
Saint-Pamphile	62,1%	7,3%	57,8%
Sainte-Perpétue	57,5%	7,7%	52,8%
Tourville	52,6%	13,3%	45,6%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

2.2.3 La structure de l'emploi

La répartition des emplois par secteur d'activité démontre une légère baisse de la tertiairisation de l'économie dans la MRC. En effet, le secteur des commerces et services a connu une diminution de 1,6 % en 15 ans. Pour sa part, le secteur secondaire a connu une augmentation de 3,6 % et le secteur primaire une baisse de 2 %.

Tableau 2-6 : Pourcentage de la population active par secteur d'activité

SECTEUR D'ACTIVITÉ	MRC DE L'ISLET			
	1991	1996	2001	2006
Primaire				
Agriculture et autres industries axées sur les ressources	13,4%	11,3%	12,6%	11,4%
Secondaire				
Industries de la fabrication et de la construction	31,0%	35,7%	41,0 %	34,6%
Tertiaire				
Commerces et services	55,6%	49,0%	47,4%	54,0%
Autres emplois	-	4,0%	-	-

Source : Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996, 2001 et 2006.

Dans la MRC de L'Islet, la majorité de la population active travaille dans le secteur des commerces et services (54 %) ainsi que dans le secteur de l'industrie de la fabrication et de la construction (34,6 %). Un plus faible pourcentage travaille dans le secteur de l'agriculture et de l'exploitation forestière (11,4 %). Mentionnons que les emplois du secteur manufacturier sont généralement moins bien rémunérés, ils peuvent faire l'objet de mises à pied temporaires et ils offrent de moins bonnes conditions de travail. C'est également le cas pour plusieurs emplois dans le commerce de détail et la restauration.

2.2.4 La répartition des revenus

Les données du tableau 2-7 nous font constater que le revenu moyen, dans la MRC de L'Islet, est 15,3 % inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Pourtant, entre 1991 et 2006, l'écart entre le revenu de la MRC et celui de l'ensemble du Québec a diminué. Malgré cela, la MRC de L'Islet demeure encore un territoire économiquement défavorisé.

Tableau 2-7 : Revenu moyen par personne

MUNICIPALITÉ	REVENU EN \$
Plaine du littoral	
L'Islet	23 953
Saint-Jean-Port-Joli	19 656
Sainte-Louise	19 130
Saint-Roch-des-Aulnaies	25 030
Piedmont	
Saint-Aubert	23 943
Saint-Cyrille-de-Lessard	20 526
Saint-Damase-de-L'Islet	18 170
Plateau appalachien	
Saint-Adalbert	13 353
Sainte-Félicité	15 721
Saint-Marcel	16 039
Saint-Omer	17 506
Saint-Pamphile	21 193
Sainte-Perpétue	17 745
Tourville	16 598
MRC de L'Islet	20 702
Québec	24 430

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006.

Selon *Statistique Canada*, le seuil de faible revenu avant impôt est de 14 126 \$. Sur le territoire, 10,7 % des personnes sont à faible revenu, comparativement à 17,2 % dans l'ensemble du Québec. On note des revenus moyens plus faibles dans les municipalités du plateau appalachien. À titre d'exemple, le revenu moyen à Saint-Adalbert est de 13 353 \$, soit sous le seuil de faible revenu, comparativement à 25 030 \$ à Saint-Roch-des-Aulnaies.

2.3 Les municipalités dévitalisées

Depuis quelques années, le gouvernement parle de plus en plus de municipalités dévitalisées. Ce sont des municipalités rurales qui traversent des situations difficiles sur le plan économique, social ou démographique. Elles connaissent un très fort taux de chômage et les revenus des ménages sont parmi les plus faibles du Québec. Ces collectivités font face à un exode de leur population, surtout des jeunes de 15 à 25 ans, et à un vieillissement de leur communauté. Dans plusieurs cas, ces milieux sont en processus de déstructuration économique à la suite de l'effritement des bases traditionnelles de leur économie.

Pour désigner ces municipalités, le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) a établi, dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, un « indice de développement » en utilisant des variables socioéconomiques issues du recensement de 2006 de *Statistique Canada*. Les municipalités considérées comme dévitalisées ou à revitaliser dans le cadre de cette politique sont celles qui présentent un indice de développement inférieur à -5. Au Québec, on compte 152 municipalités dévitalisées avec des indices variant de -5,01 à -17,51, dont 5 sont situées dans la MRC de L'Islet, soit Tourville (-5,40), Saint-Omer (-6,73), Sainte-Félicité (-6,81), Saint-Marcel (-7,03) et Saint-Adalbert (-7,72).

Nous remarquons que nos municipalités dévitalisées sont toutes localisées sur le plateau appalachien (voir tableau 2-8). Elles ont moins de 800 habitants et des revenus par habitant inférieurs à 17 600 \$. Elles ont,

dans 80 % des cas, un taux de chômage supérieur à 10 %. Seulement une d'entre elles possède à la fois une épicerie, une école primaire et une station-service, soit la municipalité de Saint-Marcel. Cette dévitalisation suscite une remise en question sur les moyens d'intervenir et surtout sur la vocation monoindustrielle du milieu rural. À cet effet, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation a accordé une subvention de 1 million de dollars à la MRC. Grâce à cette aide, le CLD travaille actuellement avec différents partenaires afin d'améliorer la situation de plusieurs de nos municipalités.

Tableau 2-8 : Indice de développement des municipalités

MUNICIPALITÉ	INDICE DE DÉVELOPPEMENT
Plaine du littoral	
L'Islet	1,36
Saint-Jean-Port-Joli	0,57
Sainte-Louise	-1,10
Saint-Roch-des-Aulnaies	0,79
Piedmont	
Saint-Aubert	2,12
Saint-Cyrille-de-Lessard	-0,91
Saint-Damase-de-L'Islet	-1,13
Plateau appalachien	
Saint-Adalbert	-7,72
Sainte-Félicité	-6,81
Saint-Marcel	-7,03
Saint-Omer	-6,73
Saint-Pamphile	-0,60
Sainte-Perpétue	-3,17
Tourville	-5,40

Source : MAMR, indice de développement déterminé en utilisant les variables socioéconomiques issues du recensement de Statistique Canada de 2006.

[Chapitre 3.docx](#)